



Préparation aux concours

- des ENS
- des Grandes Ecoles d'ingénieurs

Année 2020/2021

## COMMENT S'INSCRIRE EN CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES ?

### La procédure nationale

Site national : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

Du 20 janvier au 11 mars 2021 :

Jusqu'au 8 avril 2021 :

Du 27 mai au 16 juillet 2021 :

Saisie des vœux

Finalisation du dossier

Propositions d'admission et réponses des candidats

### Pour s'informer sur les lycées à CPGE

Site des lycées : voir la liste sur le site du ministère  
Sur ces sites sont disponibles des renseignements sur les classes préparatoires  
et sur « les journées portes ouvertes »

### **Portes ouvertes du Lycée Henri-IV en visioconférence**

***Samedis 30 janvier et 6 février 2021***

*(voir planning sur le site du lycée)*

### Pour s'informer sur les Grandes Écoles

Sites des Écoles :

Renseignements sur les concours d'entrée, les programmes, l'organisation des études, les débouchés.

# CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES SCIENTIFIQUES

**M.P.S.I. Mathématiques, Physique et Sciences de l'Ingénieur**

**P.C.S.I. Physique, Chimie et Sciences de l'Ingénieur**

## I - ORGANISATION DE LA FILIÈRE

## II – ORGANISATION PÉDAGOGIQUE - PROGRAMMES - ÉVALUATION

## III – VALIDATION DES ACQUIS

## IV - RÉSULTATS

## I - ORGANISATION DE LA FILIÈRE

- Les classes de cette filière **sont les héritières des anciennes maths sup, maths spé.** Elles préparent aux concours d'entrée des mêmes grandes écoles, mais l'orientation des élèves se fait dès l'entrée en 1<sup>ère</sup> année, puis progressivement, jusqu'à la 2<sup>ème</sup> année.
- Cette filière s'adresse aux étudiants **titulaires d'un bac général ayant suivi des enseignements de spécialités scientifiques : les spécialités mathématiques et sciences physiques sont fortement conseillées pour la première comme pour la terminale.**
- Nous recommandons aux élèves qui envisagent de faire une MPSI ou une PCSI de prendre l'option « mathématiques expertes » en terminale.

### I – 1 / DÉBOUCHÉS

- Les classes MPSI, PCSI, MP, PC et PSI **préparent en 2 ans, aux concours d'entrée dans les grandes écoles scientifiques.**

#### Grandes écoles classées par « banques d'épreuves »

#### Sites des Écoles

<b>l'École Polytechnique</b> <b>et Ecole Supérieure de Physique et Chimie de la Ville de Paris</b> <b>Écoles Normales Supérieures</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- ENS Ulm</li><li>- ENS de Lyon</li><li>- ENS de Paris-Saclay</li><li>- ENS de Rennes</li></ul>	<a href="http://www.polytechnique.fr/">http://www.polytechnique.fr/</a> <a href="http://www.espci.fr">http://www.espci.fr</a>  <a href="http://www.ens.fr">http://www.ens.fr</a> <a href="http://www.ens-lyon.fr">http://www.ens-lyon.fr</a> <a href="http://www.ens-paris-saclay.fr">http://www.ens-paris-saclay.fr</a> <a href="http://www.ens-rennes.fr/">http://www.ens-rennes.fr/</a>
<b>Les Ecoles du Concours Commun MINES-PONTS :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mines Paris Tech</li><li>- Ecole des Ponts Paris Tech</li><li>- SUPAERO (ISAE)</li><li>- ENSTA Paris Tech</li><li>- Telecom Paris Tech</li><li>- Telecom Bretagne</li><li>- Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne</li><li>- Mines Nancy</li><li>- ENSAE Paris Tech</li><li>- Chimie Paris tech (pour les PC)</li></ul>	<a href="http://minesponts.scei-concours.org">http://minesponts.scei-concours.org</a>
<b>Les Ecoles du Concours Commun CENTRALE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Ecole CentraleSupélec.</li><li>- Ecole Supérieure d'Optique (Sup. Optique).</li><li>- Ecoles Centrales de Lille, de Lyon, de Nantes et de Marseille.</li><li>- Ecole des Arts et Métiers</li><li>- Ecole Nationale Supérieure de l'Electronique et de ses Applications. (E.N.S.E.A)</li><li>- Institut d'Informatique d'Entreprise. (I.I.E.)</li></ul>	<a href="http://centrale-supelec.scei-concours.org/">http://centrale-supelec.scei-concours.org/</a>
<b>Les Ecoles du Concours Commun INP :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Ecoles Nationales Supérieures d'Ingénieurs.(ex E.N.S.I.) Plus de trente écoles, de statuts divers, recrutent sur les diverses filières du concours.</li></ul>	<a href="http://ccp.scei-concours.org/">http://ccp.scei-concours.org/</a>

<p><b>Autres Écoles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Telecom Sud Paris.</li> <li>- École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC).</li> <li>- École des Ingénieurs de la Ville de Paris (E.I.V.P.).</li> <li>- École Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information (E.N.S.A.I.).</li> <li>- École Nationale des Travaux Publics de l'Etat. (E.N.T.P.E.)</li> <li>- École Spéciale des Travaux Publics (E.S.T.P.).</li> </ul>	<p><a href="http://www.telecomint.fr">http://www.telecomint.fr</a>  <a href="http://www.enac.fr/">http://www.enac.fr/</a>  <a href="http://www.eivp-paris.fr/">http://www.eivp-paris.fr/</a>  <a href="http://www.ensai.com/">http://www.ensai.com/</a>  <a href="http://www.entpe.fr">http://www.entpe.fr</a>  <a href="http://www.estp.fr">http://www.estp.fr</a></p>
<p><b>Écoles Militaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- École Navale.</li> <li>- École de l'Air.</li> <li>- Saint-Cyr, option Sciences.</li> </ul>	<p><a href="http://www.ecole-navale.fr">http://www.ecole-navale.fr</a>  <a href="http://air-touteunearmee.fr/">http://air-touteunearmee.fr/</a>  <a href="http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/">http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/</a></p>

## I – 2 / RECRUTEMENT

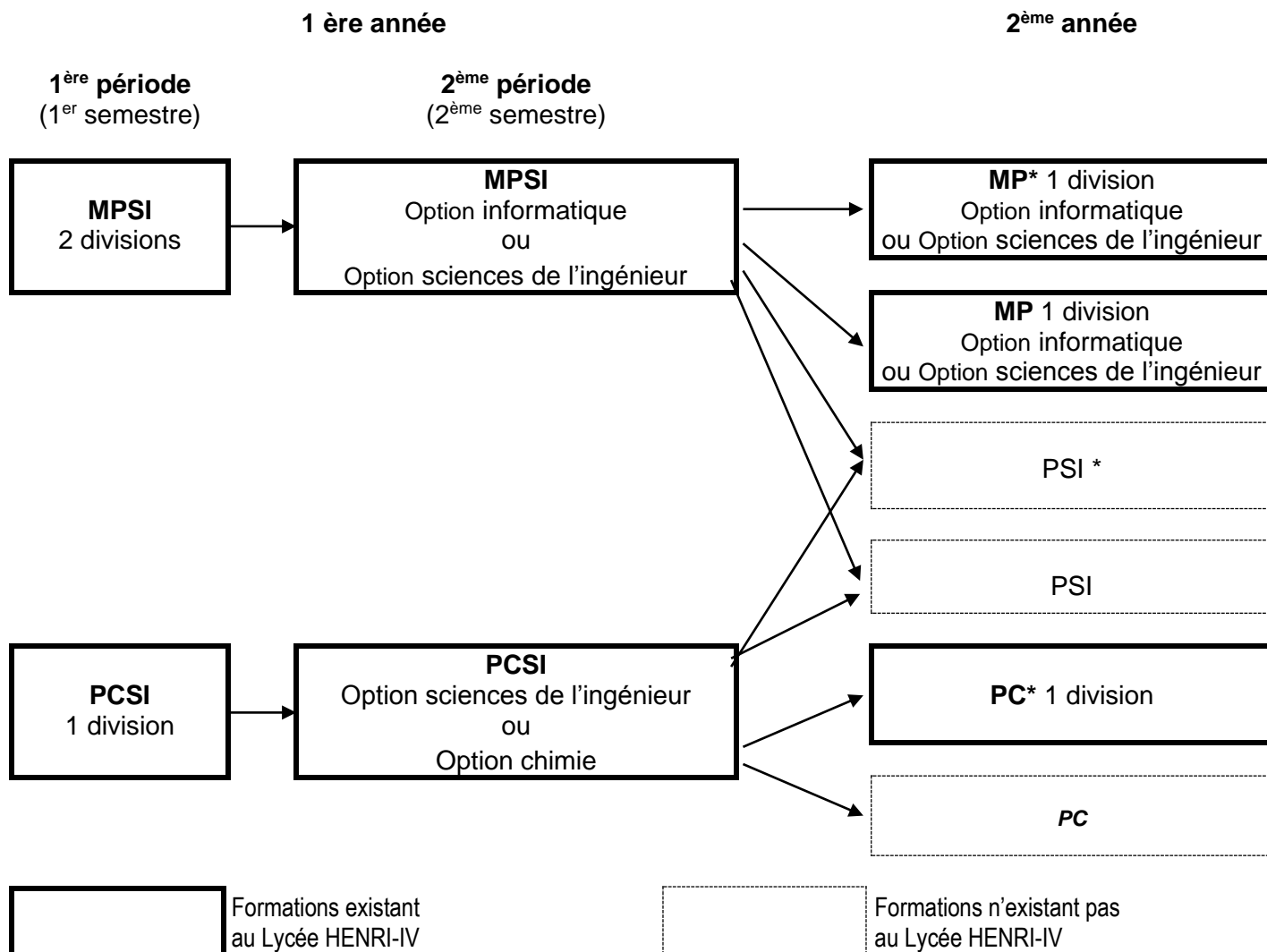
- Les élèves de classes préparatoires sont recrutés par la procédure **Parcoursup**. Une commission, composée de professeurs de la filière, examine et classe les dossiers de candidature en tenant compte des éléments constituant ces dossiers (la fiche avenir, les bulletins de première, les bulletins des deux premiers trimestres ou du premier semestre de terminale, le projet de formation motivé, ...).
- Dans ces classes peuvent être admis des élèves qui, sans négliger le français, la philosophie et la première langue vivante, ont atteint en première et terminale **un niveau très satisfaisant en Mathématiques et Sciences Physiques, tout en faisant preuve de leurs aptitudes à soutenir, sur un rythme rapide, un effort régulier et intense.**
- Il est apprécié qu'il soit indiqué s'il y a eu présentation au Concours Général, aux Olympiades (de mathématiques, de sciences physiques, de chimie ou d'informatique), ou au concours Kangourou.
- Dans cette préparation aux **GRANDES ECOLES SCIENTIFIQUES**, il est nécessaire de souligner **l'importance des disciplines pour lesquelles des épreuves écrites sont prévues dans la plupart des concours** : les sciences industrielles (mécanique et automatique), le français et la philosophie, la première langue vivante. Ces épreuves sont affectées de coefficients importants, non seulement pour l'admission aux concours, mais d'abord pour l'admissibilité.

## I – 3 / ADMISSION EN DEUXIÈME ANNÉE

- Le Conseil de classe décide de l'admission en deuxième année, compte tenu de la qualité du travail, des efforts fournis et des résultats obtenus.
- **La deuxième année peut être redoublée, si nécessaire**, en fonction du travail effectué pendant les deux années scolaires, des résultats obtenus aux concours et avec l'accord du conseil de classe.
- Des élèves ayant suivi une ou deux années de classe préparatoire dans un autre lycée **peuvent être admis en 2<sup>ème</sup> année au Lycée Henri-IV** après examen de leur dossier par une commission réunie par le Proviseur.

## II – ORGANISATION PÉDAGOGIQUE - PROGRAMMES - ÉVALUATION

### II – 1 / ORGANISATION GÉNÉRALE DES CLASSES DE 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> ANNÉE



#### CLASSES DE PREMIÈRE ANNÉE (EX MATHÉMATIQUES SUPÉRIEURES) :

- **Deux types au Lycée Henri-IV :** l'une à dominante Mathématiques et Physique MPSI (2 classes) avec option informatique possible, l'autre à dominante Physique et Chimie PCSI (1 classe).
- **Cette première année est extrêmement importante. D'une part, elle ne peut pas être redoublée ;** d'autre part, c'est en fonction des résultats obtenus et des aptitudes affirmées qu'en fin de cette année chaque élève est admis dans une classe de deuxième année.

#### CLASSES DE SECONDE ANNÉE (EX MATHÉMATIQUES SPÉCIALES) :

- **Ce sont les classes de concours proprement dites.**
- **Au Lycée HENRI-IV** trois classes : spé MP\*, spé MP et spé PC\* accueillent les élèves issus des premières années MPSI et PCSI. Il y a donc possibilité de préparer dans les classes de niveaux les plus élevés les concours d'admission aux plus Grandes Écoles Scientifiques dans les deux filières possibles : Mathématiques-Physique et Physique-Chimie.

- Horaires 1<sup>ère</sup> année :

Disciplines	MPSI		
	Cours	TD	TP
<b>1<sup>ère</sup> période (1<sup>er</sup> semestre)</b>			
Mathématiques	10 h.	2 h.	-
Physique	4 h	1 h	1 h
Chimie	1 h	-	1 h
Sciences industrielles	1 h	1 h	-
Informatique	1 h	-	1 h
Français - Philosophie	2 h	-	-
Langue vivante 1	2 h	-	-
E. P. S.	2 h	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>23 h</b>	<b>4 h</b>	<b>3 h</b>
Langue vivante 2 (facultative)	2 h.	-	-
<b>2<sup>ème</sup> période (2<sup>ème</sup> semestre)</b>			
	<b>Cours</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>
Mathématiques	10 h	2 h	-
Physique	4 h	1 h	1 h
Chimie	1 h	-	1 h
Sciences Industrielles	1 h	1 h	(a)
Sciences de l'ingénieur option renforcée		(b)	2 h
Informatique tronc commun	1 h	-	1 h
Option informatique	1 h (c)	1 h (c)	-
Français – Philosophie	2 h	-	-
Langue vivante 1	2 h	-	-
Travaux d'initiative personnelle encadrés	-	2 h	-
E. P. S.	2 h	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>23 h</b>	<b>6 h</b>	<b>3 h (a)</b>
Langue vivante 2 facultative	2 h	-	-

PCSI								
			Cours	TD	TP			
			7 h	3 h	-			
			5 h	1 h	2 h			
			2 h	0,5 h	1,5 h			
			1 h	1 h	2 h			
			1 h	-	1 h			
			2 h	-	-			
			2 h	-	-			
			2 h	-	-			
			<b>22 h</b>	<b>5,5 h</b>	<b>6,5 h</b>			
			2 h	-	-			
<b>Option physique et chimie</b>			<b>Enseignements communs</b>			<b>Option physique et sciences de l'ingénieur</b>		
<b>Cours</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Cours</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Cours</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>
			7 h	3 h	-			
			5 h	1 h	2 h			
2 h	0,5 h	1,5 h	-	-	-	1 h	-	1 h
						1 h	1 h	2 h
			1 h	-	1 h			
			2 h	-	-			
			2 h	-	-			
			-	2 h				
			2 h	-	-			
<b>2 h</b>	<b>0,5 h</b>	<b>1,5 h</b>	<b>19 h</b>	<b>6 h</b>	<b>3 h</b>	<b>2 h</b>	<b>1 h</b>	<b>3 h</b>
			2 h	-	-			

- (a) – Plus 2 heures de travaux pratiques pour les étudiants de la classe de MPSI suivant l'option « science de l'ingénieur » (module optionnel).  
 (b) – Non applicable aux étudiants de la classe de MPSI suivant l'option informatique.  
 (c) – Non applicable aux étudiants de la classe de MPSI suivant l'option Sciences industrielles.

- Horaires 2<sup>ème</sup> année :

	MP, MP*		
	Cours	TD	TP
<b>Mathématiques</b>	10 h	2 h	-
<b>Physique</b>	5 h	1 h	1 h
<b>Chimie</b>	1 h	-	1 h
<b>Elèves de MP : au choix Sciences industrielles ou option informatique</b>	1 h	1 h	-
<b>Sciences industrielles</b>			
<b>Informatique tronc commun</b>	1 h sur un sem.	1 h sur un sem.	-
<b>Français - philosophie</b>	2 h	-	-
<b>Langue vivante 1</b>	2 h	-	-
<b>Travaux d'initiative personnelle encadrés</b>	-	2 h	-
<b>Education Physique et sportive</b>	2 h	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>23,5 h</b>	<b>6,5 h</b>	<b>2 h</b>
<b>Langue vivante 2 facultative</b>	2 h		-

PSI*		
Cours	TD	TP
7 h	3 h	-
5 h 30	1 h	1 h
1 h	0,5 h	1 h
-	-	-
1 h	1 h	2 h
1 h sur un sem.	1 h sur un sem.	-
2 h		
2 h		
	2 h	
2 h		
<b>21 h</b>	<b>8 h</b>	<b>4 h</b>
2 h		

PC*		
Cours	TD	TP
6 h	3 h	-
6 h	1 h	2 h
3 h	0,5 h	2 h
-	-	-
-	-	-
1 h sur un sem.	1 h sur un sem.	-
2 h	-	-
2 h	-	-
-	2 h	
2 h	-	-
<b>21,5 h</b>	<b>7 h</b>	<b>4 h</b>
2 h	-	-

- Un élève de **deuxième année peut être admis à redoubler** s'il peut espérer être admis dans une école plus sélective. Il est toutefois indispensable qu'il ait fourni un travail sérieux au cours de l'année écoulée.

## II – 2 / PROGRAMMES

- Les programmes sont publiés dans le **Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation Nationale**.
- Le **thème des TIPE** fait l'objet d'un arrêté du Ministère de l'Éducation Nationale.

Thème de l'année 2020-2021 : « **Enjeux sociétaux** »

## II – 3 / ÉVALUATION

- Les élèves sont évalués par :
  - des **devoirs en temps limité** dans toutes les disciplines (hebdomadaires)
  - **des interrogations orales** (2 heures hebdomadaires).
- Les avis et décisions du conseil de classe, en particulier pour le passage en 2<sup>ème</sup> année, **tiennent compte de l'ensemble des résultats obtenus par chaque élève, ainsi que de ses progrès et de sa motivation.**

## II – 4 / IMPORTANCE DES MATIÈRES LITTÉRAIRES.

Programme Français/Philosophie 2020-2021 :

Thème 1 : « La démocratie »

1. *De la démocratie en Amérique* (Alexis de Tocqueville)
2. *L'assemblée des femmes - Les cavaliers* (Aristophane)
3. *Complot contre l'Amérique* (Philip Roth)

Thème 2 : « La force de vivre »

1. *La supplication* (Svetlana Alexievitch) - Traduction Galia Ackerman et Pierre Lorrain - éditions J'ai lu ;
2. *Les contemplations* (Victor Hugo) - Livres IV (Pauca meae) et V (En marche) ;
3. *Le gai savoir* (Friedrich Nietzsche) Préface à la seconde édition et Livre IV

En français-philosophie, deux types d'épreuves écrites : la contraction (200 à 300 mots) d'un texte (1000 à 1400 mots) et la dissertation portant sur le thème et les œuvres au programme. Plusieurs concours comportent une épreuve orale constituée soit par l'analyse, soit par le résumé d'un texte, un commentaire, un entretien avec le jury.

En langue vivante, aux épreuves traditionnelles de thème et de version, viennent s'ajouter la rédaction ou la contraction en langue étrangère d'un texte français assez long. L'oral exige beaucoup de pratique et de maîtrise pour résumer et commenter dans une langue acceptable des articles divers ou des écoutes d'un texte enregistré. Il apparaît nécessaire d'avertir les candidats éventuels que le niveau requis aux épreuves écrites et orales de langue vivante se situe très nettement au-dessus du niveau considéré actuellement comme très satisfaisant aux épreuves du Bac. Les élèves admis en première année doivent, pendant leurs vacances d'été, revoir méthodiquement l'essentiel de la grammaire et enrichir leur vocabulaire - pour s'éviter d'amères déceptions à la rentrée.

## II – 5 / LANGUES VIVANTES :

Au Lycée Henri-IV, de nombreuses langues vivantes sont enseignées en Langue Vivante 1 ou Langue Vivante 2 :

Anglais – Allemand – Espagnol – Italien – Russe – Arabe – Chinois.

Consulter les notices des concours pour connaître celles qui sont admises en LV1, selon les concours.

**Attention ! l'anglais est obligatoire dans toutes les écoles (langue internationale pour la recherche, les sciences ou le commerce).**

### III – VALIDATION DES ACQUIS

#### VALIDATION DANS LE CADRE DU SYSTÈME EUROPÉEN D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ECTS (European Credit Transfert System) :

- Chaque année de classe préparatoire validée donne droit à l'attribution de 60 ECTS.
- Chaque élève se voit remettre, en fin d'année, une attestation descriptive du parcours de formation.

#### ÉQUIVALENCES UNIVERSITAIRES

- Les étudiants des classes préparatoires doivent obligatoirement s'inscrire en cumulatif dans une université. **Cette inscription se fera à partir du Lycée Henri-IV au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021/2022.**
- Les élèves du Lycée HENRI-IV ont l'habitude de s'inscrire à l'**Université Pierre et Marie Curie (Sorbonne Université)** avec laquelle l'établissement a signé une convention dans le cadre de la loi sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche du 22 juillet 2013.
- A la fin de la deuxième année les élèves peuvent, s'ils le souhaitent, obtenir une **équivalence de L2.**

### IV – RÉSULTATS :

Les rapports de concours sont disponibles sur les sites des écoles ou sur le site <http://www.scei-concours.org>

## CONCOURS 2020 :

### SPE MP \* : 42 ELEVES

#### **41 admis à un concours au moins ; 36 intègrent :**

- 14 élèves intègrent l'école Polytechnique
- 5 élèves intègrent une ENS : 3 l'ENS Ulm, 1 l'ENS LYON, 1 l'ENS Paris-Saclay. 1 élève admis à Centrale-Supélec choisit un magistère de l'ENS Rennes.
- Concours Centrale : 11 élèves intègrent Centrale-Supélec, 1 Centrale Lyon.
- Concours Mines – Ponts : 2 élèves intègrent l'école des Mines de Paris, 1 l'ENSTA Paris, 1 l'ENSAE.  
*A noter : 5 élèves admis dans une école (4 à Centrale-Supélec, 1 à l'ENSAE) redoublent par choix.*

### SPE MP : 40 ELEVES

#### **38 admis à un concours au moins, 31 intègrent :**

- 3 élèves intègrent l'école Polytechnique (dont 2 reçus au concours de l'ENS ULM).
- Concours Centrale : 8 élèves intègrent Centrale-Supélec, 2 Centrale Lyon, 1 les Arts et Métiers.
- Concours Mines – Ponts : 2 élèves intègrent l'école des Mines de Paris, 1 l'école des Ponts, 1 Telecom Paris, 1 SUPAERO, 1 ENSTA, 4 ENSAE.
- 1 élève intègre le département de sciences cognitives de l'ENS ULM.
- 1 élève intègre Grenoble INP – ENSIMAG, 1 élève admise à Centrale-Supélec intègre l'école de l'air, 2 l'IMT Atlantique, 1 l'IMT Lille Douai, 1 Mines Saint Etienne-ISMIN.  
*A noter : 6 élèves admis dans une école redoublent par choix, un élève admis dans une école choisit un cursus universitaire.*

### SPE PC \* : 44 ELEVES

#### **Tous admis à un concours au moins, 42 intègrent :**

- 9 élèves intègrent l'école Polytechnique, 3 intègrent l'ESPCI.
- 3 élèves intègrent une ENS : 2 l'ENS Ulm, 1 l'ENS LYON.
- Concours Centrale : 10 élèves intègrent Centrale-Supélec, 3 Centrale Lyon.
- Concours Mines – Ponts : 4 élèves intègrent l'école des Mines de Paris, 2 l'école des Ponts, 3 Telecom Paris, 2 l'ENSTA Paris, 1 SUPAERO, 1 chimie ParisTech, 1 ENSTA Bretagne.  
*A noter : 2 élèves admis dans une école (1 à SupOptique, 1 à l'ENSAE) redoublent par choix.*

# CONCOURS 2019 :

## SPE MP \* : 38 ELEVES

**38 admissibles, 37 admis à un concours au moins ; 33 intègrent :**

- **Ecole Polytechnique** : 38 présentés – 24 admissibles - 15 admis, **13 intègrent**
- **ENS** : 38 présentés – 27 admissibles à au moins 1 ENS - 22 admis (**dont le 1<sup>er</sup> à Ulm**), **4 intègrent** :  
2 ENS Ulm – 1 ENS Lyon – 1 ENS Rennes  
1 élève a été admise au magistère de l'ENS Paris-Saclay sur dossier.
- **Concours Centrale** : 37 présentés – 35 admissibles – 33 admis - **9 intègrent Centrale-Supélec**
- **Concours Mines – Ponts** : 37 présentés – 36 admissibles - 34 admis, **5 intègrent** :  
1 Ponts ParisTech, 1 Télécom ParisTech, 2 ENSAE ParisTech, 1 ENSTA ParisTech
- 1 élève admis à Centrale-Supélec choisit d'aller à l'ESPCI (admission sur dossier)

*A noter* : 5 élèves admis dans une école (1 à Centrale Supélec, 1 à Centrale Lyon, 2 à Télécom ParisTech, 1 à Sup Optique) redoublent par choix.

## SPE MP : 43 ELEVES

**42 admissibles, 42 admis à un concours au moins, 38 intègrent :**

- **Ecole Polytechnique** : 35 présentés - 2 admissibles
- **ENS** : 25 présentés - 4 admissibles
- **Concours Centrale** : 43 présentés - 32 admissibles (dont 9 à Centrale-Supélec) - **11 intègrent** :  
6 Centrale-Supélec, 4 Centrale Lille, 1 Centrale Marseille
- **Concours Mines - Ponts** : 43 présentés - 30 admissibles - **18 intègrent** :  
1 Mines ParisTech, 2 Ponts ParisTech, 7 Telecom ParisTech, 2 ENSTA ParsiTech,  
3 ENSAE ParisTech, 1 Supaéro, 2 Mines de Saint Etienne
- 1 élève intègre l'EIVP, 1 TELECOM SudParis, 1 Grenoble INP – Phelma, 2 Toulouse INP – ENSEEIHT, 1 ENSG-Géomatique, 1 Supméca, 1 Télécom Nancy, 1 Télécom Physique Strasbourg,

*A noter* : 4 élèves admis dans une école (dont 2 admis à Centrale Lyon et 1 à l'ENSAE ParisTech) redoublent par choix

## SPE PC \* : 38 ELEVES

**38 admissibles et 37 admis à un concours au moins, 28 intègrent :**

- **Ecole Polytechnique** : 37 présentés - 19 admissibles - 11 admis - **10 intègrent**
- **ENS** : 30 présentés - 15 admissibles - 13 admis - **2 intègrent l'ENS Ulm**  
1 élève est admis à l'ENS Lyon sur dossier
- **ESPCI** : 38 présentés - 26 admissibles - 20 admis - **3 intègrent**
- **Concours Centrale** : 37 présentés - 35 admissibles - 35 admis (19 admis à Centrale-Supélec), **6 intègrent** :  
4 Centrale-Supélec, 1 Sup Optique, 1 Centrale Nantes
- **Concours Mines-Ponts** : 38 présentés - 35 admissibles - 35 admis, **6 intègrent** :  
1 Mines ParisTech, 1 Ponts ParisTech, 2 Télécom ParisTech, 2 Sup Aéro

*A noter* : 9 élèves admis dans une école (dont 1 à Centrale-supélec, 1 à l'ENSAE, 1 à Chimie ParisTech, 1 à l'ESTP, 1 aux Mines de Saint-Etienne) redoublent par choix.



# **CONCOURS 2018 :**

## **SPE MP \* : 38 ELEVES**

**Tous admissibles, tous admis à un concours au moins ; 36 intègrent :**

- Ecole Polytechnique : 28 admissibles, 22 admis, 16 intègrent
- ENS : 32 admissibles, 23 admis, 9 intègrent : 4 ENS Ulm – 4 ENS Lyon - 1 ENS Rennes
- Concours Centrale : 36 admissibles, 33 admis, 9 intègrent : 5 Centrale-Supélec
- Concours Mines – Ponts : 36 admissibles, 35 admis, 6 intègrent : 2 Mines ParisTech, 4 Ponts ParisTech

## **SPE MP : 44 ELEVES**

**43 admissibles, 42 admis à un concours au moins ; 31 intègrent :**

- Ecole Polytechnique : 11 admissibles , 2 admis qui intègrent
- ENS : 5 admissibles, 1 admis à l'ENS Paris-Saclay, aucun n'intègre  
1 élève a été admis sur dossier à l'ENS de Rennes
- Concours Centrale : 32 admissibles, 31 admis, 11 intègrent : 7 Centrale-Supélec, 2 Centrale Lyon, 2 Centrale Nantes
- Concours Mines - Ponts : 34 admissibles, 34 admis, 13 intègrent : 3 Mines ParisTech, 4 Ponts ParisTech, 1 Telecom ParisTech, 1 ENSTA, 1 ENSAE, 1 Mines de Saint Etienne, 1 Mines de Nancy, 1 IMT Atlantique
- 1 élève intègre Grenoble IMP-ENSE3, 1 Grenoble INP-ENSIMAG, 1 Télécom Sud Paris, 1 EPITA

## **SPE PC \* : 40 ELEVES**

**Tous admissibles et tous admis à un concours au moins ; 30 intègrent :**

- Ecole Polytechnique : 19 admissibles, 10 admis et 8 intègrent
- ENS : 20 admissibles, 13 admis, 4 intègrent : 2 à l'ENS Ulm, 1 à l'ENS Lyon, 1 à l'ENS Paris-Saclay  
3 élèves sont admis à l'ENS Ulm sur dossier
- ESPCI : 33 admissibles, 23 admis et 4 intègrent
- Concours Centrale : 37 admissibles ; 37 admis, 9 intègrent : 7 Centrale-Supélec, 1 Centrale Lille, 1 Centrale Nantes
- Concours Mines-Ponts : 38 admissibles, 34 admis, 5 intègrent : 1 Mines ParisTech, 1 Ponts ParisTech, 1 Télécom ParisTech, 1 ENSTA, 1 Mines de Nancy
- 1 intègre Grenoble INP-Phelma

# **CONCOURS 2017 :**

## **SPE MP \* : 49 ELEVES**

**49 admissibles, 49 admis à un concours au moins ; 43 intègrent :**

- Ecole Polytechnique : 32 admissibles, 24 admis, 20 intègrent
- ENS : 31 admissibles, 28 admis, 8 intègrent : 2 ENS Ulm – 1 ENS Lyon - 4 ENS Paris-Saclay – 1 ENS Rennes
- Centrale Supélec : 48 admissibles, 44 admis, 9 intègrent : 6 Centrale Paris, 2 Supélec, 1 Centrale Lyon
- Mines – Ponts : 49 admissibles, 47 admis, 6 intègrent : 1 Mines ParisTech, 3 Ponts, 1 Télécom ParisTech, 1 ENSTA

## **SPE MP : 39 ELEVES**

**38 admissibles, 38 admis à un concours au moins ; 24 intègrent :**

- Ecole Polytechnique : 7 admissibles
- ENS : 6 admissibles, 4 admis à l'ENS Paris-Saclay, 3 intègrent
- Groupe Centrale Supélec : 34 admissibles, 32 admis, 13 intègrent : 2 Centrale Paris, 5 Supélec, 1 Centrale Lyon, 3 Centrale Lille, 1 Centrale Nantes, 1 ENSEA
- Mines - Ponts : 30 admissibles, 28 admis, 9 intègrent : 1 Mines de Paris, 2 Ponts, 1 Telecom Paris, 2 ENSTA, 1 ENSAE, 1 Mines de Saint Etienne

## **SPE PC \* : 40 ELEVES**

**Tous admissibles et 40 admis à un concours au moins ; 30 intègrent :**

- Ecole Polytechnique : 9 admissibles, 8 admis et 6 intègrent
- ENS : 15 admissibles, 10 admis, 4 intègrent : 2 à l'ENS Ulm, 2 à l'ENS Paris-Saclay
- ESPCI : 22 admissibles, 13 admis et 1 intègre
- Ecoles du groupe Centrale-Supelec : 35 admissibles ; 33 admis, 9 intègrent : 2 Centrale Paris, 5 Supelec, 1 Centrale Lyon, 1 Centrale Nantes
- Ecoles du groupe Mines-Ponts : 35 admissibles, 33 admis, 9 intègrent : 1 Mines ParisTech, 1 Ponts, 3 Télécom ParisTech, 2 Supaero, 1 ENSTA, 1 Mines de Nancy
- 1 intègre l'ESCP